



Présentation de l'activité des institutions de prévoyance en 2007

Jeudi 26 juin 2008

Contact Presse : Véronique Loret
Tél. : 01 42 66 99 28
E-mail : loret@ctip.asso.fr

www.ctip.asso.fr

1. Activité des institutions de prévoyance en 2007

- **2 millions** d'entreprises adhérentes
- **12 millions** de salariés couverts au titre d'au moins une garantie de prévoyance par une institution de prévoyance
- dont **5,3 millions** de salariés et d'anciens salariés au titre de la complémentaire santé

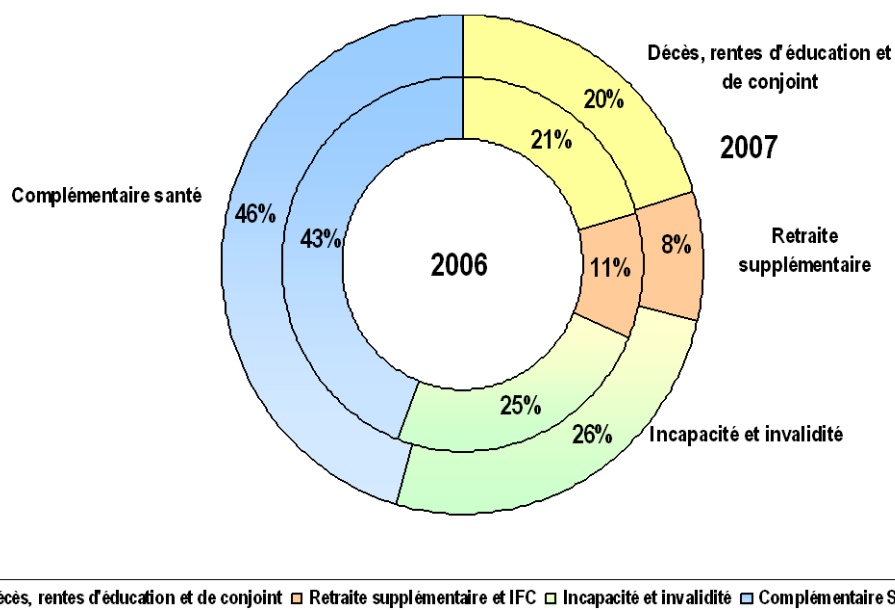
- Une évolution contrastée selon le type de garanties
(en M€ et en %)

Evolution de l'activité par types de garanties

Cotisations	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07
Complémentaire Santé	4 284	4 535	4 872	5,9%	7,4%
Prévoyance (*)	4 256	4 654	4 905	9,4%	5,4%
Retraite supplémentaire	764	1 096	889	43,5%	-18,9%
Total	9 304	10 285	10 666	10,5%	3,7%
(*) dont dépendance	9	9	12	0,7%	34,4%

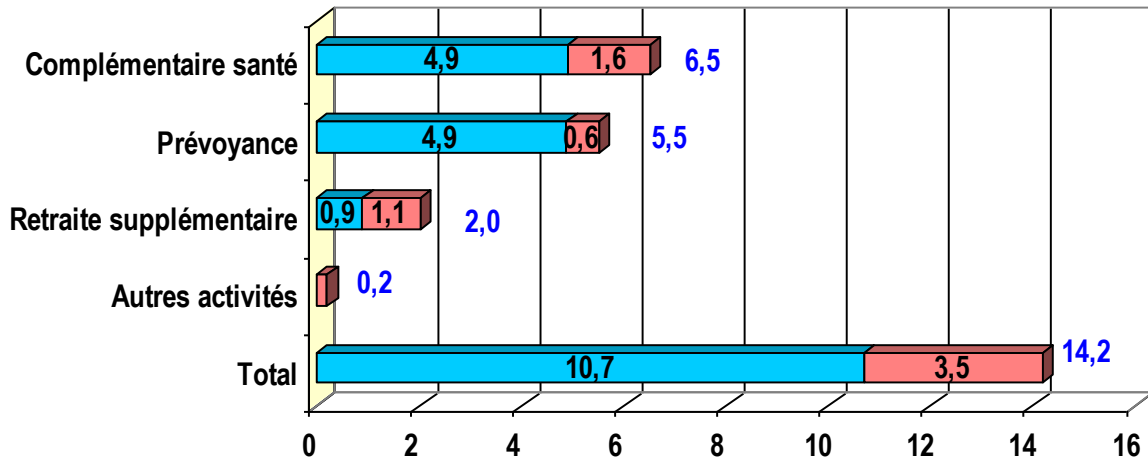
- Un cœur de métier conforté

Structure de l'activité des institutions



► Les trois quarts de l'activité des groupes combinés au titre des garanties collectives

Cotisations des groupes combinés (en Mds€)



■ Institutions de Prévoyance (*) ■ Autres organismes (mutuelles, sociétés d'assurance, etc...)

* Données issues des comptes individuels des institutions de prévoyance

2. Rapprochements et regroupements

Dans un contexte de développement et de diversification de l'activité - épargne retraite, complémentaire santé, services associés... - nécessitant de plus en plus de moyens et d'expertise dans de nombreux domaines, les institutions de prévoyance multiplient les partenariats entre elles ou avec d'autres types d'organismes assureurs.

Parallèlement, dans le prolongement de l'accord des partenaires sociaux de 2001 en matière de retraite complémentaire visant à la concentration des groupes de protection sociale, de nouveaux regroupements ont été réalisés sur la période 2007 / 2008.

Ces regroupements entraînent parfois des fusions entre institutions de prévoyance, ce qui explique la diminution du nombre d'institutions adhérentes au CTIP.

En juin 2008, le CTIP compte 61 institutions ou unions d'institutions membres.

Le projet de fusion de MALAKOFF et MEDERIC

Les conseils d'administration des deux groupes ont signé le 1^{er} octobre 2007 un protocole d'accord engageant un projet de fusion des deux ensembles pour créer un nouveau groupe le 1^{er} juillet baptisé MALAKOFF MEDERIC.

La gouvernance paritaire du nouveau groupe, si le projet de fusion est acté, s'articulera autour d'une association sommitale unique, d'une association de moyens unique, et d'un Groupement Paritaire de Prévoyance (G.P.P.) chargé de coordonner les activités d'assurances de personnes.

APRI, IONIS et VAUBAN HUMANIS : discussions en vue de construire un seul Groupe paritaire de protection sociale

En octobre 2007, les groupes APRI et IONIS actuellement en cours de rapprochement, et le groupe VAUBAN HUMANIS ont décidé d'ouvrir des discussions en vue de la construction d'un seul Groupe Paritaire de Protection Sociale.

Alliance IPSEC-APRI : un G.P.P. sous le signe du partage et du développement

L'IPSEC et le groupe APRI ont scellé le 6 novembre 2007 leur alliance et ont constitué un G.P.P., Groupement Paritaire de Prévoyance, concrétisant ainsi des liens profonds et durables dans le domaine de l'assurance de personnes.

Le GPP, traduction opérationnelle de l'alliance, a vocation à se positionner comme un référent sur le marché de la santé et de la prévoyance collective, en poursuivant des objectifs de croissance interne et externe. Cette nouvelle structure a la volonté de s'ouvrir à d'autres acteurs de la protection sociale dans le respect de l'équilibre entre autonomie de ses membres, co-développement et partage de moyens.

NOVALIS et TAITBOUT fusionnent

En novembre 2007, le groupe NOVALIS et le groupe TAITBOUT ont décidé d'engager un processus de rapprochement. Un Comité d'orientation paritaire, composé en nombre égal d'administrateurs issus des deux groupes, a été mis en place pour veiller au bon déroulement du projet.

La fusion des groupes est fixée pour le 1^{er} janvier 2009, avec une gouvernance paritaire autour d'une association sommitale et une association de moyens unique. Les institutions de prévoyance NOVALIS Prévoyance et TAITBOUT Prévoyance fusionneront lors des assemblées générales de juin 2009 avec un effet rétroactif à janvier 2009.

Création de la Sgam AG2R LA MONDIALE

Les assemblées générales extraordinaires de La Mondiale et d'AG2R Prévoyance, respectivement réunies en novembre et décembre 2007, ont approuvé la création de la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (Sgam) AG2R LA MONDIALE. L'assemblée générale constitutive de la SGAM a eu lieu le 16 janvier 2008, et a procédé à la nomination de son conseil d'administration.

Un comité de direction générale AG2R-LA MONDIALE a été mis en place le 1^{er} février 2008.

Prévoyance CANAREP se rapproche d'UNIPREVOYANCE

Le 9 janvier 2008, l'assemblée générale extraordinaire de Prévoyance CANAREP, institution gérant la prévoyance du personnel de l'enseignement privé, a validé l'orientation d'un rapprochement avec UNIPREVOYANCE. Ce rapprochement devrait prendre la forme d'une fusion avec, au sein d'UNIPREVOYANCE, la création d'une section paritaire dédiée. Sous réserve des autorisations réglementaires, les études opérationnelles doivent aboutir en 2008 pour une mise en oeuvre de cette fusion avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

3. Evolution de l'offre Prévoyance et Santé

Parallèlement à la mise en place des contrats responsables, les institutions de prévoyance ont fait évoluer leurs gammes de garanties complémentaires santé, particulièrement à destination des petites et moyennes entreprises.

Cette évolution répond à une demande croissante des entreprises et des salariés de plus en plus nombreux à vouloir bénéficier d'une complémentaire santé de qualité tout en souhaitant maîtriser au mieux leurs dépenses.

Ces nouvelles gammes de garanties reposent généralement sur un socle de garanties obligatoires complété par des options facultatives au choix des salariés, sans abondement de l'employeur.

Souplesse, simplicité de souscription et de gestion, maîtrise des coûts, sont les avantages recherchés dans la mise en place de ces nouvelles formules.

Les institutions ont aussi accentué la prévention. Dans ce domaine, la santé au travail est un des axes majeurs de leur intervention.

✓ ***Evolution de l'offre de garanties collectives en 2007***

Le Groupe TAITBOUT a lancé en 2007, à destination des TPE et PME, une gamme modulable Santé et Prévoyance. Pas moins de 18 formules de capitaux décès, 5 niveaux de garantie en incapacité/invalidité, 9 formules en rente éducation ou encore plus de 2 500 combinaisons possibles pour couvrir les frais de santé sont proposés par "Pôle Solutions". Une modularité saluée par les *Dossiers de l'Épargne* 2008 qui ont notamment distingué Pôle Santé comme étant un « produit accessible à tous types d'entreprise, avec trois structures de cotisations possibles quel que soit le collègue (salariés non cadres, cadres ou ensemble du personnel), la gratuité à partir du 2ème enfant, des forfaits pour la médecine de ville et la pharmacie non remboursée » sur certains modules et enfin, « des tarifs très raisonnables ».

Pour Pôle Prévoyance, les *Dossiers de l'Épargne* ont retenu, outre « les nombreux niveaux de garantie possibles », le versement de la rente éducation possible jusqu'à 28 ans en cas de poursuite d'études et une définition large des enfants à charge ».

PRO BTP unifie son offre « frais médicaux » et fait évoluer sa gamme à étages. Depuis le 1^{er} janvier 2007, le salarié en activité, l'artisan ou le retraité du BTP ont accès aux mêmes garanties dans le cadre de la gamme professionnelle unifiée. Cela permet d'accéder désormais à une offre plus étendue et progressive tant en termes de garanties que de tarifs, avec 7 niveaux d'option proposés et une tarification progressive allant de l'entrée de gamme au haut de gamme, en collectif, en individuel actif ou retraité et pour les artisans.

Lancée à la rentrée 2007, la gamme à étages repose sur la possibilité pour un salarié couvert par un contrat collectif, de compléter ses garanties à titre individuel. Les gammes collectives et individuelles étant alignées, le salarié peut choisir aisément l'option correspondant à ses besoins.

Le groupe AGRICA a lancé une nouvelle complémentaire santé d'entreprise proposant des garanties adaptées à toutes les entreprises du monde agricole, grandes ou petites. Cette couverture collective propose un socle de base auquel peuvent s'ajouter des options. Lors de la mise en place par l'entreprise du contrat collectif obligatoire, un contrat à adhésion facultative est automatiquement ouvert. Il permet au salarié de compléter le niveau de garantie choisi par son entreprise. Cette option, prise à titre personnel, peut être souscrite en totalité ou par modules.

Médéric Performance Equilibre et Protection Santé (P.E.P.S.), nouvelle gamme santé collective de MEDERIC, dédiée aux PME et aux TPE, est une offre « responsable ». Elle met l'accent sur la prise en compte de l'innovation médicale dans les garanties, sur le remboursement d'actions de prévention, et sur une offre de services pratiques. La nouvelle gamme offre la possibilité d'options facultatives individuelles surcomplémentaires.

La gamme P.E.P.S. permet de composer le contrat en fonction de quatre familles de garanties (hospitalisation, dentaire, optique et prothèses, frais médicaux) et de huit niveaux de remboursement. Les remboursements sont exprimés en euros pour que tout soit clair et sans surprise.

Afin d'assurer les tarifs les plus compétitifs, les cotisations s'adaptent au plus près de la situation réelle du groupe assuré, en prenant en compte la démographie de l'entreprise, la région, et la forme de cotisation que l'entreprise souhaite retenir : cotisation unique famille, cotisation adulte/enfant, cotisation isolé/famille.

Elle propose des formules « PEPS Essentiel » à moindre coût, adaptées aux contraintes spécifiques des PME et TPE.

Depuis janvier 2007, **AG2R PREVOYANCE propose aux PME une offre couplée Santé et Prévoyance collectives baptisée « Vos Essentiels »**. Cette nouvelle offre permet de construire un dispositif global de protection sociale complémentaire « clé en main » pour les salariés de l'entreprise, quelle que soit sa taille. En Prévoyance, cette offre propose des garanties modulables à travers une large amplitude des niveaux de prestations au choix de l'entreprise. En Santé, des garanties modulables permettent d'améliorer certaines prestations au choix de l'entreprise. Une offre surcomplémentaire permet également une amélioration des prestations au choix des salariés.

L'offre collective FLEXIPREV d'IONIS Prévoyance a reçu le label d'excellence des *Dossiers de l'épargne* en 2007 et 2008. Economique et modulable, cette solution Santé et Prévoyance est adaptée aux entreprises de moins de 100 salariés. Elle propose 4 formules de remboursement au choix pour les frais de santé et la possibilité de combiner ces différentes formules. En prévoyance, elle offre des garanties très complètes en décès, incapacité de travail et invalidité selon un choix très large de couvertures.

NOVALIS unifie et harmonise son offre santé allocataire. Santé NOV'Active est le nouveau produit santé de NOVALIS à destination de ses retraités, à partir de 55 ans. Garanties modulables et évolutives, services adaptés spécifiquement aux seniors, Santé NOV'Active comporte deux niveaux de garanties *Bien-Être* et *Confort*, un pack de prévention, des services tels que Assistance santé, tiers-payant étendu, avec une participation sur certains actes non remboursés par la Sécurité sociale : ostéopathie, acupuncture ...

✓ **Prévention et information en matière de santé**

Formation aux gestes d'urgence

IRCEM et la Croix-Rouge : un partenariat actif pour la prévention

En 2008, le groupe IRCEM initie avec la Croix-Rouge Française, en partenariat avec la Mutualité Française, une série de sessions d'information aux gestes d'urgences pédiatriques destinés aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile. Avec près de 300 000 assistantes maternelles en France, ce thème répond à une demande exprimée avec la professionnalisation de ce métier en plein essor.

PRO BTP soutient « 100 minutes pour la Vie ». PRO BTP s'associe à l'OPPBTP, Point. P et la SMABTP pour soutenir la campagne de sensibilisation avec la Croix Rouge « *100 minutes pour la vie* ». Dans ce cadre, les entreprises du BTP peuvent initier gratuitement leurs salariés au secourisme. 1 000 sessions sont prévues, soit plus de 10 000 personnes initiées aux gestes qui sauvent par les formateurs de la Croix-Rouge française.

Depuis avril 2008, **le groupe VAUBAN HUMANIS a lancé auprès du grand public et de ses adhérents son plan de sensibilisation aux gestes qui sauvent**, dans les régions du Nord, du Pas-de-Calais et de la Normandie. En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, VAUBAN HUMANIS a souhaité relayer les « *3 gestes pour sauver la vie* », en rappelant l'importance d'appeler le 15, de pratiquer le massage cardiaque et d'utiliser un défibrillateur automatique externe.

Information des patients

MEDERIC partenaire de Santé Info Droits pour améliorer l'information des patients

MEDERIC et le CISS (Collectif Interassociatif sur la Santé), principale association d'usagers en France, ont signé un partenariat pour développer et promouvoir *Santé Info Droits*, un service d'information dédié à tous les usagers du système de santé. MEDERIC s'est notamment engagé à promouvoir ce service auprès de ses 3,5 millions d'assurés et retraités. *Santé Info Droits* s'adresse à toute personne confrontée à des difficultés, des doutes, des interrogations sur les implications d'ordre juridique ou social de son état de santé. L'équipe d'écouterants de *Santé Info Droits*, composée d'avocats et de juristes spécialisés, répond à des questions sur des thèmes variés : accès au dossier médical, droits des malades, accès à l'assurance et à l'emprunt, secret médical, maladie et reclassement professionnel, invalidité et retour au travail, arrêt maladie, hospitalisation à domicile...

Baromètres, études et soutien à la recherche médicale

Renforçant son engagement continu en matière de prévention santé, **MEDERIC s'associe à l'Inserm dans le cadre du second volet de l'étude Suvimax 2**. L'étude Suvimax1 avait reçu un écho international en démontrant l'efficacité d'un meilleur régime alimentaire dans la réduction significative (- 30%) des cancers chez l'homme. L'étude Suvimax 2 a pour objectif de mieux comprendre l'impact de nos comportements - notamment alimentaires- et de notre environnement socio-économique sur la qualité de notre vieillissement. Elle a démarré en 2007 auprès de 5 200 volontaires, âgés de 55 à 72 ans, issus de la première cohorte. Les premiers résultats sont attendus pour juin 2009.

Etude MALAKOFF/MEDERIC : attentes fortes des DRH en matière de prévention santé

Les groupes MALAKOFF et MEDERIC ont présenté en octobre 2007 les résultats d'une étude portant sur la perception par les Directeurs des ressources humaines du bien-être au travail. Cette étude menée en partenariat avec l'Association pour la Gestion de la Santé en Entreprise (A.G.S.E.) mesure leur degré d'implication, leur perception des causes et des signaux révélateurs de troubles psychologiques, et leurs attentes en matière de prévention santé. L'enquête a été réalisée en septembre 2007 par l'IFOP, auprès de 300 DRH d'entreprises de plus de 250 salariés.

L'URRPIMMEC, institution de prévoyance du Groupe MALAKOFF, appuie son engagement envers la recherche sur la sclérose en plaques. L'URRPIMMEC poursuit son partenariat avec l'ARSEP (Association pour la Recherche sur la Sclérose en Plaques) et le ReFGenSEP, et participe à l'identification des gènes de susceptibilité à la sclérose en plaques. Pour la seconde année consécutive, l'institution a choisi d'encourager l'élaboration d'une banque de données cliniques et génétiques de patients. Cette étude vise à identifier le rôle de facteurs génétiques dans la prédisposition, l'évolution et l'efficacité des traitements dans la sclérose en plaques.

AGRICA lance un programme de recherche sur le vieillissement en milieu rural, le projet AMI (AGRICA, MSA et IFR99 - Institut Fédératif de Recherche de Santé Publique de Bordeaux). Il s'agit d'une vaste étude épidémiologique réalisée à partir du 1er trimestre 2007 pour une durée de six ans, auprès d'un échantillon de 1 000 retraités agricoles de Gironde de plus de 65 ans. Issu d'une réflexion au sein du conseil scientifique d'AGRICA, ce projet a pour objectif principal d'étudier le vieillissement en milieu agricole et rural et permettra notamment de favoriser la recherche sur les phénomènes de dépendance. Une approche multidisciplinaire mêlant les compétences démographiques aux analyses sociologiques et médicales permettra d'apporter une vision globale et dynamique de la santé en milieu rural.

RÉUNICA et la Fondation REUNICA Prévoyance apportent leur soutien à une étude épidémiologique conduite par l'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) sur les personnes souffrant d'un traumatisme crânien léger. Ce projet, mené en collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, a pour objectif d'améliorer leur prise en charge et leur suivi. Il permettra de mieux traiter un problème de santé publique qui touche plus de 150 000 individus principalement les personnes accidentées de la route, mais également les personnes âgées. Débutée en octobre 2007, cette étude vise à optimiser la prise en charge initiale des patients et d'étudier leur devenir. Par un soutien financier de plus de 200.000 €, RÉUNICA souhaite contribuer à améliorer les conditions de reprise d'activité pour les actifs, mais également les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées grâce à la mise en œuvre de thérapies adaptées. Les partenaires de ce projet préparent le suivi de 2 500 traumatisés crâniens légers sur une période de un an.

IONIS apporte son soutien à la Fédération des Maladies Orphelines (FMO).

La cause des maladies orphelines concerne en France 4 millions de personnes. La complexité, la diversité et la méconnaissance de ces maladies, du fait de leur rareté, font qu'il n'y a pas de ou peu de recherche médicale, donc pas de traitement.

L'engagement d'IONIS auprès de la FMO se concrétise par un soutien financier, apporté par les organismes membres du Groupe, ainsi que par des actions de sensibilisation et d'information et par une mobilisation des salariés du groupe autour de différentes initiatives favorisant le recueil de dons. L'ensemble de ces actions permet à la FMO

d'engager de nouveaux investissements pour les maladies orphelines, tant sur le plan de la recherche que sur la mise en place de services.

La CRIA PREVOYANCE, institution de prévoyance d'IONIS, soutient financièrement l'institut Pasteur dans son projet de recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Le principe de base de cette recherche est de définir de nouvelles stratégies visant, grâce aux capacités régénératives des neurones, à réparer les structures nerveuses atteintes lors des affections neurologiques. Les premiers résultats de cette recherche sont attendus fin 2008.

Programmes et guides de prévention

Avec son bus *Destination Prévention*, le groupe APICIL fait en sorte que la prévention Santé fasse partie intégrante du quotidien des gens, particulièrement sur leur lieu de travail en proposant un outil mobile où sont présentés les thèmes retenus et validés avec des professionnels de santé (nutrition, conduites addictives, cancer de la prostate, la vue et l'âge (essentiellement le glaucome), la mémoire, la vaccination. Ces thèmes pourront évoluer et être adaptés en fonction des besoins des entreprises. Le bus rayonne majoritairement sur la région Rhône-Alpes et le Sud de la France.

La Fondation APICIL a lancé son premier appel à projets pour lutter contre la douleur. Ce 1er appel à projets est destiné à récompenser le travail d'équipes qui luttent pour soulager la douleur physique ou psychique, en faisant appel à des techniques non médicamenteuses. Les trois projets sélectionnés par le jury se verront attribuer une subvention d'un montant global de 300 000 euros. Elle sera distribuée aux lauréats lors de la *5ème Journée mondiale de la douleur* en octobre 2008.

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes, médicales et médico-sociales qui interviennent en service hospitalier, en institution ou à domicile, ainsi qu'aux associations de bénévoles et d'usagers. Il concerne le développement et l'évaluation de pratiques de soins novatrices, utilisant des techniques non médicamenteuses pour la prévention et le soulagement de la douleur aiguë ou chronique.

IONIS a mis en place un programme complet de prévention et d'aide au sevrage tabagique : le « Parcours sans tabac ». Il s'adresse à l'ensemble des salariés et des bénéficiaires couverts par les contrats frais de santé d'IONIS Prévoyance.

En concertation avec la DRH et la médecine du travail, le « Parcours sans tabac » se déploie en plusieurs étapes : information, sensibilisation, accompagnement et prise en charge financière. Il peut être adapté à chaque entreprise en fonction de ses besoins ou de ses objectifs.

Les institutions de prévoyance et la mutuelle d'IONIS ont adressé durant toute l'année 2007 un guide d'information, édité par l'INPES (*Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé*), sur la nutrition intitulé « *La santé en mangeant et en bougeant* », à tous leurs assurés de 55 ans.

Le 10^{ème} guide de prévention AG2R : « *Agir sur la santé par l'activité physique et sportive* », paru en 2007, est à la disposition du grand public et des entreprises dans toutes les agences AG2R. Il a pour objet de montrer comment pratiquer une activité sportive sans risque et présente les bienfaits apportés par les activités physiques dans la prévention des maladies ou l'atténuation de leurs effets comme par exemple : les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle, l'obésité...

Participation aux campagnes nationales

Pour la 6^{ème} année consécutive AG2R, partenaire de la « Journée nationale de l'audition », mobilise les ressources humaines et logistiques de son réseau afin de créer et animer les lieux d'un échange avec les spécialistes de l'audition. L'exposition AG2R "Agir pour une meilleure audition" et le guide prévention dédié ont illustré, à la faveur de conférences et avec le concours de nombreux autres partenaires, l'importance de l'audition dans la vie personnelle et sociale de chacun.

MEDERIC s'engage dans la prévention des risques auditifs par une campagne qui devrait permettre de dépister près de 12 000 personnes. Partenaire privilégié de la « *Journée nationale de l'audition* » pour la troisième année consécutive, du bus de l'audition de France Presbycusie depuis sa création, MEDERIC a lancé en mars 2007 une campagne nationale de prévention des risques auditifs en trois axes : informer toutes les catégories d'âge sur la nécessité de bien traiter ses oreilles au quotidien ; sensibiliser les jeunes retraités ; accompagner l'accès aux aides auditives.

REUNICA, partenaire de la « *Journée nationale de l'audition* », a mené une action particulière de prévention auprès de ses participants actifs et retraités. **REUNICA a organisé des dépistages des risques auditifs dans les entreprises et dans les centres de prévention.**

4. Dépendance et handicap

Près des deux tiers des salariés se déclaraient prêts à souscrire une garantie de dépendance collective et la moitié des employeurs à intégrer cette garantie complémentaire dans la prévoyance de l'entreprise (cf. Etude CTIP / CREDOC - novembre 2007 - 1000 salariés et 300 employeurs interrogés).

Si la dépendance ne constitue pas aujourd'hui une part très significative de l'activité des institutions de prévoyance, sa place augmente d'année en année.

En 2007, les cotisations au titre des garanties de dépendance, avec 12 millions d'euros, ont progressé d'un tiers par rapport à 2006. Ce développement s'est pourtant fait au moment où le gouvernement annonçait son projet d'un nouveau dispositif national dédié à ce risque social. Il s'explique donc surtout par des offres collectives originales qui ont été conçues et proposées ces dernières années, notamment la garantie *Antissimo Dépendance* de l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance).

Cette garantie est soit directement diffusée par l'OCIRP, soit par des institutions membres de l'OCIRP, comme dernièrement, le groupe MORNAY avec Mornay Dépendance, ou le groupe NOVALIS.

Parallèlement à l'offre de garanties, les institutions de prévoyance interviennent dans le cadre de l'action sociale pour apporter des informations et un soutien aux enfants et personnes handicapées (adaptation du véhicule ou du logement, aide à la scolarité et à la formation, équipement pour maintien de l'autonomie, aide aux vacances...), faciliter la prise en charge de la dépendance, aider et soulager les aidants.

Nous présentons quelques actions, à titre d'exemple, menées en 2007 et début 2008.

✓ *Information et sensibilisation*

AG2R a organisé des "*Journées d'action contre la dépendance*" dont la vocation est d'informer les Français sur les solutions permettant de faire face à ce risque (les conséquences, le coût, les aides publiques, les dispositions à prendre...). Dans ce cadre, les collaborateurs des 80 agences AG2R se sont mobilisés du 13 au 30 mai 2008 pour aborder, avec le grand public, le thème de la dépendance et apporter des réponses précises.

L'OCIRP soutient l'édition de « **Quand nos parents vieillissent - Prendre soin d'un parent âgé** ». L'OCIRP s'est associé à l'édition de cet ouvrage, sous la direction de Pascal Dreyer et Bernard Ennuyer, aux éditions *Autrement*. Pascal Dreyer et Bernard Ennuyer ont sollicité l'intervention de médecins, de sociologues, d'économiste et de praticiens. Ils ont aussi recueilli la parole de personnes âgées, d'enfants et de professionnels qui rencontrent quotidiennement les familles. En dernière partie, l'ouvrage propose un double cahier pratique rédigé par les services de la Caisse régionale d'assurance maladie Ile-de-France (CRAMIF) et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). Ce cahier répertorie et présente les dispositifs d'aides et de prise en charge, les acteurs et les structures d'accompagnement, les aides techniques, financières et humaines.

En complément de son offre individuelle, en progression constante chaque année, NOVALIS a complété son offre de prévoyance, en proposant à ses entreprises adhérentes un contrat de dépendance collective, bâti avec le concours de l'OCIRP. Ainsi, début 2007, **NOVALIS a mis en place pour une grande entreprise un régime obligatoire de dépendance** couvrant l'ensemble des salariés (+ 35 000 personnes) et permettant à chacun de bénéficier d'une rente viagère en cas de dépendance.

Pour expliquer ses engagements et aller à la rencontre de tous ses publics - entreprises, participants actifs et retraités, grand public, associations et collectivités locales - **le groupe D&O a lancé dans plusieurs villes de France son opération « Sensibilisation handicap »**. Cette première édition a eu pour thème le handicap moteur. « *Sensibilisation Handicap* » est un véritable « village » de 500 m², composé d'un bus accessible à tous, d'un espace animation et d'un espace information et d'échange, qui fait escale au coeur des villes pendant deux ou trois jours. En 2008, l'opération sera élargie à la dépendance partielle, une offre de services à la personne à domicile étant faite en collaboration avec les officines de pharmacies.

Le 17 juin 2008, le Prix OCIRP "Acteurs économiques et Handicap", pour sa première édition, a récompensé onze lauréats. L'objectif de ce prix est de faire connaître les actions d'innovation et de sensibilisation menées tant auprès des personnes en situation de handicap, qu'auprès des salariés, des agents des fonctions publiques, ou du grand public. Elles portent sur des thèmes aussi variés que les conditions de travail, le reclassement ou maintien dans l'emploi, l'accompagnement et la formation, l'accessibilité, l'information, la culture, la prévention... Ce prix est ouvert à la fois aux entreprises privées, aux fonctions et entreprises publiques, ainsi qu'au secteur de l'économie sociale. Afin de prendre en compte toutes les dimensions de ces actions et leur diversité, l'OCIRP a associé cinq partenaires fortement engagés sur le terrain du handicap : l'ANDRH et l'AGEFIPH pour les entreprises privées, le FIPHFP pour les fonctions publiques, l'ODAS pour les collectivités territoriales et le CLEIRPPA pour son expertise d'étude.

✓ **Accompagnement des personnes dépendantes et action en faveur des personnes en situation de handicap**

RÉUNICA s'engage avec la SOHDEV pour la mise en place d'un réseau de santé pour l'accès aux soins dentaires des personnes dépendantes. Celui-ci sera développé sur Lyon, puis sur l'ensemble du département du Rhône. L'association Santé Orale, Handicap, Dépendance Et Vulnérabilité (SOHDEV) a été créée en 2004 pour porter le Programme Santé Orale de l'Unité de Recherche Clinique « Handicap, Dépendance et Vulnérabilité » (UEC-HDV).

MEDERIC a mis en place un bouquet de services coordonnés, répondant aux problèmes essentiels des aidants familiaux pour un coût mutualisé :

- une plateforme téléphonique avec un numéro Azur apporte des informations sur tous les aspects de la vie pratique (santé, aides financières, prestations possibles, loisirs pour seniors dépendants, sécurité, conséquences juridiques d'une situation de dépendance, ou accompagnement de la fin de vie... ;
- un portail interactif sur Internet propose des supports d'information, des outils d'aide à l'organisation, permet de communiquer avec d'autres aidants et des professionnels du maintien à domicile. Il donne accès à un annuaire de prestataires de services et une cartographie du réseau des acteurs de maintien à domicile ;
- des possibilités de formation, à distance et *in situ*, permettent de mieux affronter dans la durée la dépendance de la personne aidée, et de rencontrer des personnes confrontées à des situations similaires ;
- un service d'écoute psychologique ;
- des solutions de répit - planifié ou en urgence - sont proposées.

Les groupes AGRICA, IRP AUTO, LOURMEL et PRO BTP ont créé en mars 2007 la SCI REVICAP, pour la création d'hébergement pour les personnes handicapées mentales vieillissantes. REVICAP, fruit d'une volonté commune des partenaires sociaux des groupes professionnels de protection sociale, dispose pour la construction d'un budget global de 24,6 millions d'euros issus des réserves des sept institutions de retraite et d'une institution de prévoyance des quatre groupes. Ce budget représente la création sur cinq ans de 162 places d'hébergement en petites unités de vie, qui pourront être adossées soit à des EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), soit à des foyers de vie pour personnes handicapées. Un Comité de Pilotage a défini l'organisation et le projet architectural de ces établissements d'une conception nouvelle. Les études d'implantation sont en cours dans différentes régions dans la perspective d'une autorisation d'ouverture en 2009.

NOVALIS mène plusieurs actions en faveur des adultes ou enfants handicapés :

Depuis 2007, une aide financière est apportée aux parents ayant à charge un enfant handicapé, qui perçoivent soit une AAH (allocation adulte handicapé) soit une AEEH (allocation éducation de l'enfant handicapé). Une participation (harmonisée en 2007) est accordée aux personnes handicapées partant en vacances dans une structure adaptée.

IONIS PREVOYANCE et CRIA PREVOYANCE, institutions de prévoyance d'IONIS, ont financé les Ecoles de chiens guides de Paris et Lyon pour l'éducation de deux chiens guides pour l'accompagnement et l'assistance de personnes aveugles et malvoyantes. Par ailleurs, les deux institutions de prévoyance d'IONIS participent au financement de la création et des équipements de structures d'accueil spécialisées pour personnes handicapées.

Le groupe TAITBOUT s'engage en faveur de l'accessibilité en apportant son soutien financier à une jeune association qui contribue au maintien du lien social des personnes à mobilité réduite : jaccede.com. Stimuler la vie sociale des personnes à mobilité réduite, sensibiliser le grand public et encourager les établissements recevant du public (administrations, commerces...) à se rendre accessibles, tels sont les objectifs de l'association [Jaccede.com](http://jaccede.com), créée en 2006, et du site du même nom. Le site www.jaccede.com met en avant les lieux, initiatives, associations... remarquables pour leur action en faveur des personnes en situation de mobilité réduite. A l'actif de l'association également, les "*Journées de l'accessibilité*" qui recensent un maximum de lieux accessibles favorisant la vie sociale, les loisirs des personnes à mobilité réduite. Le groupe TAITBOUT a ainsi co-financé deux journées, l'une en mai à Angoulême et l'autre en juin à Arras. Une troisième journée est prévue fin 2008 en Nouvelle-Calédonie, où le Groupe est également implanté.

5. La négociation collective en matière de prévoyance en 2007

Au cours de l'année 2007, un peu plus de 40 accords collectifs ou avenants portant strictement sur la prévoyance ont été signés par les partenaires sociaux (environ 65 en 2006) dans les 300 conventions collectives nationales existantes.

Mise en place de nouvelles garanties complémentaires

De nouvelles garanties sont venues compléter des régimes déjà existants :

- **complémentaire santé** (CCN : entreprises d'architecture ; industrie pharmaceutique ; poissonnerie)
- **rente de conjoint** (CCN : commerce de l'habillement ; hôtels cafés restaurants)
- **rente invalidité** (CCN : meunerie)
- **garantie obsèques** (CCN : golf ; meunerie).

Suivi technique des régimes de branche

Certains avenants ont reconduit la désignation d'institutions de prévoyance en qualité de gestionnaire du régime de branche : cabinets d'experts-comptables et des commissaires aux comptes ; produits à usage pharmaceutique...

D'autres accords ont révisé les taux de cotisations : boulangerie pâtisserie, coiffures, industrie pharmaceutique...

Source : *Journal Officiel de la République Française (JORF) ; Bulletin Officiel des Conventions Collectives.*

